



PreventoMed

Ma santé en priorité

Profitez de multiples avantages : choisissez librement votre premier contact parmi votre médecin de famille, le centre de télémedecine ou une pharmacie partenaire. De plus, nombreux examens de prévention et de dépistage sont pris en charge.



Flexibilité maximale dans le choix du premier contact

Vous choisissez en premier lieu, pour toute question de santé l'interlocuteur qui vous convient le mieux entre votre médecin de famille, le centre de télémedecine Medgate* ou une pharmacie partenaire**.



Prise en charge de la prévention

Les examens de prévention pour dépister précocement le cancer du sein, le cancer du côlon et le cancer de la prostate ainsi que les tests de dépistage du diabète et des maladies cardiovasculaires, vous sont remboursés.

Vos avantages

Consultations de télémedecine gratuites et accessibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Conseil médical sans rendez-vous dans une des pharmacies partenaires**.

Médicaments génériques exemptés de la franchise.

Libre choix du médecin de famille.

* La téléconsultation Medgate n'est pas facturée.

** La consultation en pharmacie n'est pas facturée si elle est faite dans une des pharmacies partenaires suivantes : Amavita, Coop Vitality et Sunstore.



Le modèle PreventoMed en un coup d'œil

Mode d'emploi

1

Pour toute question de santé, vous consultez au choix : votre médecin de famille, le centre de télémédecine Medgate ou une pharmacie partenaire.

(Sauf en cas d'urgence en Suisse ou à l'étranger, lors d'une consultation chez un ophtalmologue, un pédiatre ou un gynécologue.)

2

Votre premier contact médical évalue votre situation et, si nécessaire, votre médecin de famille ou le centre de télémédecine peuvent vous orienter directement vers un spécialiste.

Si vous vous êtes rendu dans une pharmacie partenaire, vous devez appeler le centre de télémédecine Medgate pour être orienté vers un spécialiste.

3

Ensuite, vous décidez vous-même de la suite de votre traitement.

Si votre médecin de famille vous oriente vers un spécialiste, pensez à lui demander un bon de délégation.

La prévention avec PreventoMed, comment ça marche ?

Vous bénéficiez d'une offre de prévention facultative et gratuite :

- **Prévention du cancer du sein, du côlon et de la prostate**
Appelez d'abord le centre de télémédecine Medgate* pour un entretien de conseil. Par la suite, vous effectuez le type d'examen recommandé par le centre de

télémédecine. Les frais vous sont remboursés même si vous n'avez pas atteint la franchise et vous payez uniquement la quote-part de 10 %.

- **Tests de dépistage du diabète et des maladies cardiovasculaires**
Rendez-vous directement dans une des pharmacies partenaires**. Les frais vous sont remboursés même si vous n'avez pas atteint la franchise. Vous ne payez pas de quote-part.

La prise en charge des génériques, comment ça marche ?

Lors de la consultation chez votre médecin, vous pouvez lui demander des médicaments génériques. Les frais vous sont remboursés même si vous n'avez pas atteint la franchise et vous payez uniquement la quote-part de 10 %.

Informations générales

Le tiers garant, comment ça marche ?

Vous payez vous-même vos consultations médicales ou vos médicaments. Vous vérifiez l'ensemble des factures et des ordonnances médicales avant de les transmettre à Assura. Vous pouvez le faire en quelques clics, à tout moment, grâce à l'App Assura, que vous trouvez dans l'App Store et le Google Play Store.

S'assurer « responsable »

Grâce au modèle PreventoMed, vous contribuez à la réduction des coûts de la santé et faites ainsi preuve de responsabilité :

- en consultant en premier lieu un des premiers interlocuteurs médicaux du modèle,
- en téléchargeant l'App Assura, en vous inscrivant à notre Espace Client et en gérant ainsi toutes vos démarches administratives numériquement.



Contact

assura.ch

0800 277 872